



**RESPONSABLE
D'ENTREPRISE
ARTISANALE
DU BÂTIMENT
REAB**

Décembre 2018





Julien A - Créateur d'entreprise

J'étais conscient de mes lacunes et cette formation m'a permis véritablement de remettre à niveau mes connaissances. Tous les modules de la formation sont utiles. Ce qu'il y a de bien dans la formation REAB, c'est qu'elle est concrète et vite opérationnelle.

UNE FORMATION 100% ADAPTÉE AUX FUTURS CHEFS D'ENTREPRISE AYANT UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT !

La création ou la reprise d'entreprise ne s'improvise pas, avec la formation REAB :

- Je booste mon projet d'entreprise du bâtiment
- J'optimise mes chantiers avec des outils concrets
- Je m'enrichis de l'expérience des autres dirigeantes
- Je protège mon patrimoine personnel
- J'apprends à entreprendre autrement
- Je bosse plus efficacement avec mes salariés

POURQUOI ATTENDRE ? VOUS AUSSI, FORMEZ-VOUS

■ **Maîtriser sa rentabilité et solvabilité**

Au quotidien, vous pouvez vous appuyer sur votre expert-comptable ou votre gestionnaire pour la tenue de votre comptabilité, mais pas seulement. Être chef d'entreprise, c'est aussi savoir déterminer ses prix de revient, définir les investissements à réaliser, évaluer la rentabilité d'un chantier et piloter le suivi de la trésorerie.

■ **Gérer ses chantiers**

De la préparation à la livraison au client, vous devez assurer la rentabilité d'un chantier. Votre travail passe obligatoirement par la gestion des achats, le respect des normes et des réglementations, la constitution et le suivi des dossiers techniques de chantier. Planification et communication sont donc de rigueur !

■ **Être visible et communiquer**

Vous pouvez être le meilleur professionnel, avoir les meilleures prestations mais si personne ne le sait, vous n'aurez pas de client.



Savoir communiquer et choisir les bons outils pour votre entreprise est un défi majeur et motivant pour le chef d'entreprise.

■ **Savoir vendre et négocier**

Vous souhaitez vous faire connaître, attirer de nouveaux clients, il reste à les convaincre

de vous faire confiance, de les persuader que votre prestation est faite pour eux et de présenter un devis conforme à leur demande.

Faites la différence et mettez en valeur vos prestations auprès des clients, des prescripteurs (architectes, maîtres d'œuvre, collectivités, ...) et des prospects !

■ **Recruter et manager**

Une entreprise artisanale du bâtiment, c'est avant tout des hommes et des savoir-faire. Bien s'entourer et savoir manager est indispensable.

Entre le choix du profil, la formation, la motivation des équipes, les démarches de prévention auprès des salariés... maîtriser ses ressources humaines est stratégique pour pérenniser l'entreprise.

LES ATOUTS DU REAB

- Un parcours de formation certifiant, de niveau Bac+2, près de chez vous
- Un calendrier adapté défini en amont avec l'organisme de formation (environ 55 jours de formation sur 1 ou 2 ans)
- Une approche pédagogique « non scolaire », basée sur les données et les documents de votre entreprise qui permet une mise en application directe dans l'entreprise
- Un diagnostic partagé associé à la réalisation d'un projet d'entreprise et d'un plan d'actions sur les domaines abordés en formation (pilotage de chantier, actions commerciales, suivi de l'activité économique de l'entreprise, ...)
- Une prise en charge des coûts pédagogiques par les fonds de la formation (Compte Personnel de Formation, ...) des salaires et des frais annexes en fonction du statut

**Une opportunité de valider par blocs de compétences
c'est-à-dire de suivre un bloc ou plusieurs blocs de compétences du REAB.**

Élaboration
de la stratégie
d'entreprise
et gestion
des projets de
développement
d'une entreprise
artisanale
du bâtiment

Analyse et
pilotage de
l'activité
économique
et financière
d'une
entreprise
artisanale
du bâtiment

Gestion des ressources
humaines et management
d'une équipe d'une entreprise
artisanale du bâtiment

Réalisation d'actions
commerciales et de
communication dans
une entreprise artisanale
du bâtiment

Pilotage de
chantier dans
une entreprise
artisanale
du bâtiment

GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE AVEC LA CAPEB

PAROLE DE STAGIAIRES

“Je gère mieux mon quotidien

Prendre le temps de se poser et de mettre un processus en place pour que l'entreprise fonctionne mieux. Être plus efficace avec les salariés.

“Je suis légitime dans mon poste

Trouver des solutions dans le quotidien pour développer le business. Impliquer les salariés dans leur travail.

“Je sais que je ne suis plus seul(e)

Se créer un réseau de contacts en dehors des relations familiales. Échanger avec des chefs d'entreprise proches de notre métier. Appartenir à un collectif.

“Je bénéficie d'une « boîte à outils »

Disposer des bons réflexes et de tableaux de bord simples et fiables pour m'aider dans mon suivi et ma prise de décision.

“Alexandre M. - Salarié et futur repreneur

Cette formation m'a sensibilisé à des aspects de l'entreprise que j'ignorais avant. Je mets en pratique ce que j'ai appris en vente par exemple, et c'est déjà un plus pour l'entreprise qui a maintenant des résultats positifs. La formation est tout sauf une perte de temps. Elle nous donne envie d'être de vrais dirigeants.



Le savez-vous ?

Vous disposez d'expérience en lien avec le titre REAB, vous pouvez prétendre à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Pour en savoir plus : www.batiprovae.fr

**La CAPEB assure un service de proximité
dans votre département.**

Agissez dès maintenant, contactez votre CAPEB.



Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00 - Fax : 01 45 82 49 10
Mail : capeb@capeb.fr - www.capeb.fr / www.artisans-du-batiment.com